



HAL
open science

Prés, prairies et pâturage dans les systèmes agraires de la France de l'Ouest à l'époque moderne

Annie Antoine

► **To cite this version:**

Annie Antoine. Prés, prairies et pâturage dans les systèmes agraires de la France de l'Ouest à l'époque moderne. Francis Brumont (dir.). Prés et pâtures en Europe occidentale : actes des XXVIIIes Journées internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, 15 et 16 septembre 2006, Presses Universitaires du Mirail, pp.205-220, 2008, Flaran (Auch), 28, 978-2-8107-0001-1. 10.4000/books.pumi.9021 . halshs-04613272

HAL Id: halshs-04613272

<https://shs.hal.science/halshs-04613272>

Submitted on 18 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Flaran

Prés et
pâtures
en Europe
occidentale



F. Brumont / Ed.

Prés et pâtures en Europe occidentale

Actes
des XXVIII^{es} Journées Internationales
d'Histoire de l'Abbaye de Flaran
15 et 16 septembre 2006

*Etudes réunies
par Francis Brumont*

Ouvrage publié avec le concours
du Ministère de la Culture et de la Communication.
Direction de l'Architecture et du Patrimoine.

PRESSES UNIVERSITAIRES DU MIRAIL

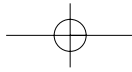


Illustration de couverture : Arch. départ. Hautes-Pyrénées, E dépôt Esparros, fol. 52 v°, 1773 : Faucheur. Face chapitre Dominique Dutu Juré (?), d'Esparros. Cadastre de la baronnie d'Esparros. Copyright : Archives départementales des Hautes-Pyrénées.

Les grasses prairies sont encore émaillées de fleurs car les herbicides ne prévalent point au XVIII^e siècle. Mais le geste auguste du faucheur manque singulièrement de réalisme et d'efficacité : courbatu, il n'achèvera sans doute pas sa journée de travail !

Composition : Micro-édition 31, Hélène Mas
5 impasse G. Apollinaire, 31240 Saint-Jean

ISSN : 0290-2915

ISBN : 978-2-8107-0001-1

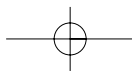
© Presses Universitaires du Mirail 2008

Université de Toulouse-Le Mirail

5, allées Antonio Machado

31058 Toulouse cedex 9

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant cause, est illicite et constitue une contrefaçon (art. 2 et suivants du Code pénal). Les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective sont interdites.



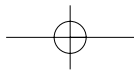
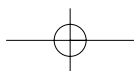
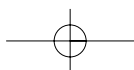
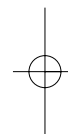
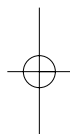


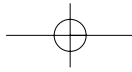
TABLE DES MATIÈRES

<i>Francis Brumont</i>	
Introduction.....	7
<i>Marie-Pierre Ruas</i>	
Prés, prairies, pâtures : éclairages archéobotaniques	13
<i>Daniel Pichot</i>	
L'herbe et les hommes : prés et pâturages dans l'Ouest de la France (XI ^e -XIV ^e siècle)	45
<i>Corinne Beck</i>	
Techniques et modes d'exploitation des prés dans le Val de Saône aux XIV ^e et XV ^e siècles	65
<i>Erik Thoen, Tim Soens</i>	
Élevage, prés et pâturage dans le comté de Flandre au Moyen Âge et au début des Temps modernes. Les liens avec l'économie rurale régionale.....	79
<i>Jacques Beauroy</i>	
Productivité agricole, légumineuses et prairies artificielles en Angleterre – 1300-1800	101
<i>David Glomot</i>	
« Champs communs, sagnes, pasturaux et prés. » Prairies closes et prairies ouvertes en Haute-Marche au XV ^e siècle	123



<i>Juliette Dumasy</i>	
Prés et pâturages en Rouergue au milieu du xv ^e siècle : en avoir ou pas	139
<i>Élisabeth Bille, Marc Conesa</i>	
Les territoires de l'herbe en Cerdagne du xiii ^e au xviii ^e siècle. D'une communauté d'usage à une fermeture socio-spatiale	151
<i>Pegerto Saavedra</i>	
Les prairies dans les systèmes agraires de l'Ibérie humide.....	169
<i>Gilbert Larguier</i>	
Herbe et prairies artificielles en Roussillon, xv ^e -xviii ^e siècle	193
<i>Annie Antoine</i>	
Prés, prairies et pâturage dans les systèmes agraires de la France de l'Ouest à l'époque moderne	205
<i>Sébastien Lay</i>	
Maîtrise, non-maîtrise de l'herbage : approche ethnologique des savoirs et des usages de l'herbe dans les Pyrénées Centrales	221
<i>Danilo Gasparini</i>	
Prés et prairies en Italie du Nord et vallée du Pô à l'époque moderne	233
<i>Jean-Michel Boehler</i>	
Réalité et limites d'une « révolution verte » dans les pays de tradition germanique à l'époque moderne	247
<i>Francis Brumont</i>	
Archéologie de l'irrigation des prés : les écluses de l'Arriou, à Viella (Gers).....	261
<i>Florent Hautefeuille, Pascal Palu</i>	
Usages et transformations d'un paysage pastoral (xviii ^e -xx ^e s.) : le cas de Viodos-Abense (Pays Basque)	271





LES JOURNÉES INTERNATIONALES D'HISTOIRE DU CENTRE CULTUREL DE L'ABBAYE DE FLARAN

Cette manifestation a été fondée en 1979 à l'initiative de Charles Higounet. Elle est organisée avec le concours du Conseil général du Gers, du Conseil régional de Midi-Pyrénées et de la municipalité de Valence-sur-Baïse. Elle se trouve placée sous l'égide des universités de Bordeaux III, de Toulouse II et de Pau et des Pays de l'Adour.

Rassemblant chaque année au mois d'octobre des spécialistes de l'histoire du Moyen Âge et de l'Époque moderne, elle a donné lieu à autant de volumes d'actes, dont l'ensemble constitue une encyclopédie thématique vivante de l'histoire des anciennes sociétés rurales européennes.

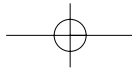
*

* *

Jusqu'en 1992, l'édition des actes a été assurée par le CDTL du Gers. Cette première série de publications est en dépôt au Centre culturel départemental de Flaran, F- 32310 Valence-sur-Baïse.

Sont à ce jour encore disponibles, à cette adresse, les volumes suivants :

- *Les Ordres militaires, la vie rurale et le peuplement en Europe occidentale (XII^e-XVII^e siècles)* (Flaran 6, 1984), 1986.
- *Les revenus de la terre : complant, champart, métayage en Europe occidentale (IX^e-XVIII^e siècles)* (Flaran 7, 1985), 1987.
- *Toponymie et défrichements médiévaux et modernes en Europe occidentale et centrale* (Flaran 8, 1986), 1988.
- *Jardins et vergers en Europe occidentale (VIII^e-XVIII^e siècles)* (Flaran 9, 1987), 1989.
- *La croissance agricole du haut Moyen Âge. Chronologie, modalités, géographie* (Flaran 10, 1988), 1990.
- *Le vigneron, la viticulture et la vinification en Europe occidentale au Moyen Âge et à l'Époque moderne* (Flaran 11, 1989), 1991.
- *Plantes et cultures nouvelles en Europe occidentale au Moyen Âge et à l'Époque moderne* (Flaran 12, 1990), 1992.



Depuis 1994, l'organisation des Journées est assurée par l'Association des Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran (loi 1901), dont le siège est au Centre culturel de l'abbaye de Flaran (F-32310 Valence-sur-Baise).

*

* *

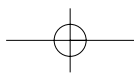
La refonte de l'organisation des journées, en 1994, s'est accompagnée d'une relance des publications. Les Actes à publier à compter de la création de l'Association ont été pris en charge, dans le cadre d'une série « Flaran », par les Presses universitaires du Mirail (PUM), Université de Toulouse-Le Mirail, 5 allées Antonio Machado, 31058 Toulouse cedex.

Ont déjà paru :

- *Le clergé rural dans l'Europe médiévale et moderne* (Flaran 13, 1991), 1995.
- *Les catastrophes naturelles dans l'Europe médiévale et moderne* (Flaran 15, 1993), 1996.
- *Foires et marchés ruraux dans l'Europe médiévale et moderne* (Flaran 14, 1992), 1996.
- *La petite enfance dans l'Europe médiévale et moderne* (Flaran 16, 1994), 1997.
- *Crédit rural et endettement paysan dans l'Europe médiévale et moderne* (Flaran 17, 1995), 1998.
- *L'habitat dispersé dans l'Europe médiévale et moderne* (Flaran 18, 1996), 1999.
- *L'artisan au village dans l'Europe médiévale et moderne* (Flaran 19, 1997), 2000.
- *La coutume au village dans l'Europe médiévale et moderne* (Flaran 20, 1998), 2001
- *Moulins et meuniers dans les campagnes européennes (IX^e-XVIII^e siècles)* (Flaran 21, 1999), 2002.
- *Les villageois face à la guerre (XIV^e-XVIII^e siècle)* (Flaran 22, 2000), 2002.
- *L'outillage agricole médiéval et moderne et son histoire* (Flaran 23, 2001), 2003
- *Forêts d'Europe occidentale du Moyen Âge à nos jours* (Flaran 24, 2002), 2004.
- *Les animaux malades en Europe occidentale (VI^e-XIX^e siècle)* (Flaran 25, 2003), 2005
- *Transhumance et estivage en Occident des origines aux enjeux actuels* (Flaran 26, 2004), 2006
- *Les élites rurales dans l'Europe médiévale et moderne* (Flaran 27, 2005) 2007.

À paraître en 2009 :

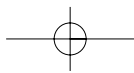
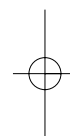
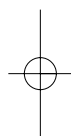
- *Haro sur le seigneur. Les luttes anti-seigneuriales dans l'Europe médiévale et moderne* (Flaran 29, 2007)

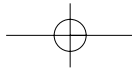


PRÉS, PRAIRIES ET PÂTURAGE DANS LES SYSTÈMES AGRAIRES DE LA FRANCE DE L'OUEST À L'ÉPOQUE MODERNE

Annie Antoine

La thématique retenue soulève trois questions fondamentales pour la connaissance de l'agriculture d'Ancien Régime : celle de la prairie naturelle (définition, superficie, usage, aspect, lien avec l'élevage et l'engraissement des bovins), celle de la place des incultes (pâtis, landes et friches) dans les systèmes agraires anciens, celle de la nourriture des animaux. Elles seront posées ici dans des pays situés à la périphérie du centre céréalière de la France d'Ancien Régime, ces pays dits de « petite culture » que sont la Bretagne, le Maine et l'Anjou. Ces régions appartiennent à un vaste arc atlantique caractérisé par des systèmes agraires très largement extensifs et un mode d'utilisation de l'espace qui se rapproche de *in-field/outfield* de l'Europe du Nord-Ouest. Les espaces « vides » (c'est-à-dire ni labourés ni ensemencés) y ont des usages multiples et ils sont indispensables au fonctionnement de l'ensemble du système agricole de ces régions bocagères, qu'il s'agisse de la nourriture du bétail ou de la production des engrais nécessaires à la mise en culture d'une partie du terroir.





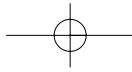
Dans les systèmes agraires de l'Ouest, si les céréales sont nécessaires pour nourrir la population, elles sont loin d'occuper la totalité de l'espace. Le bétail n'y est pas le « mal nécessaire » justifié par la nécessité de produire de l'engrais. Ce n'est pas une contrainte que de laisser des espaces vides et d'y mettre les animaux, c'est au contraire une forme de spécialisation agricole en même temps qu'une marque d'adaptation au milieu. L'orientation vers l'élevage de ces systèmes agraires est un phénomène ancien, constitutif de l'organisation des terroirs et du paysage ; la Très Ancienne Coutume de Bretagne (1380) montre déjà un agencement de l'espace agraire déterminé par le parcours des animaux. Alors qu'en Normandie, le développement de l'élevage s'est fait de manière relativement tardive par le « couchage en herbe » d'espaces antérieurement labourés, en Bretagne comme dans tout l'Ouest intérieur, la spécialisation vers l'élevage bovin est une donnée anciennement attestée et qui ne repose pas uniquement sur les prairies. Celles-ci ne sont qu'un des éléments du système. Les bestiaux mangent du foin de prairie, mais ils mangent aussi quantité d'autres choses. Les agriculteurs entretiennent en effet toujours plus de bestiaux qu'ils ne pourraient en nourrir l'hiver, et même le reste du temps, avec le seul produit des prairies. Ils comptent sur toute une quantité de fourrages supplémentifs que leur fournissent les vastes espaces incultes. Ce sont ces incultes qui définissent cette spécialisation précoce vers l'élevage de l'Ouest de la France, et la prairie proprement dite n'est qu'un des maillons du dispositif ¹.

LES ESPACES DE PÂTURAGE

Les différentes sortes d'incultes

Il n'est pas simple d'établir la distinction entre espace inculte et espace cultivé dans les systèmes agraires de la France de l'Ouest. D'une part, il

1. Plusieurs informations contenues dans cet article sont reprises de travaux antérieurs qui ne seront cités qu'une seule fois pour ne pas alourdir l'appareil critique de cet article : Annie Antoine, *Fiefs et villages du Bas-Maine au XVIII^e siècle*, Éditions régionales de l'Ouest, Mayenne, 1994 ; « Les bovins du Bas-Maine, un modèle économique pour les campagnes de l'Ouest ? (1720-1820) », *Histoire et Sociétés Rurales*, n° 4, 2^e semestre 1995, p. 105-136 ; « Systèmes agraires de la France de l'Ouest : une rationalité méconnue ? », *Revue d'Histoire économique et sociale*, 1999, 1, p. 107-132 ; « La construction de l'inculte : landes et friches en Bretagne au XVIII^e siècle », dans *Actes du congrès de Dol, Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, tome LXXIX, 2001, p. 205-228 ; *Le Paysage de l'historien. Archéologie des bocages de l'Ouest de la France*, Rennes, mai 2002.



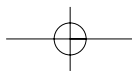
s'agit souvent de situations temporaires : une lande peut être passagèrement cultivée, une terre labourable deviendra une friche, une friche longue peut se transformer en une lande permanente de même qu'une pâture peut se laisser envahir par des épines et des genêts et devenir progressivement une lande. D'autre part, la notion de cultivée ne va pas de soi dans les agricultures anciennes : la prairie est faite de végétaux naturels, mais elle est entretenue. Il en est de même pour la lande où les ajoncs sont régénérés par taille et semis. Les considérera-t-on comme des espaces cultivés ou naturels ?

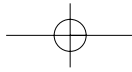
Le cadastre du début du XIX^e siècle propose une classification selon les rubriques suivantes : 1. terres labourables et labours plantés ; 2. prés et prés plantés ; 3. jardins et vergers ; 4. landes, terres vaines et vagues, broussailles, pâtures, pâtis, pâtis plantés ; 5. bois-taillis, forêts, sapinières, chênaies... ; 6. futaies. On observe d'emblée que les prés et les prairies sont distingués des incultes. Pour nommer ces incultes, il existe une infinité de termes et l'enquête sur la clôture des terres et le pâturage des bestiaux, réalisée en 1768 par l'Intendance de Bretagne, constitue un des documents les plus riches pour parvenir à établir une typologie de ces espaces incultes². Il permet d'abord de nommer ces espaces : « landes communs et gallois » (subdélégation de Hédée), « commun, gallois, landes, terres vaines et vagues » (subdélégation de La Guerche), « terres décloes et vagues » (subdélégation de Clisson), « terres fraustes, froides, vagues et incultes sous lande et bruyères, en y comprenant les différentes montagnes » (subdélégation du Faou). Pour la prairie, il y a moins de mots (prés et « prés plantés » selon le cadastre, entendons par là complantés d'arbres fruitiers), mais les choses ne sont pas plus simples. Alors que la notion de prairie artificielle n'existe pas encore, la prairie d'Ancien Régime a un statut intermédiaire entre l'inculte et la terre cultivée : comme les terres cultivées, elle fait l'objet de soins importants, comme l'inculte, elle est peuplée d'espèces spontanées et elle sert à l'alimentation du bétail.

L'alimentation du bétail

Au milieu du XVIII^e siècle, le subdélégué de la Mayenne explique que l'on a des bêtes car il en faut bien pour manger le foin³. L'affirmation peut

-
2. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, fonds de l'Intendance, C 1632. Ce document avait été signalé et partiellement étudié par Henri Sée : « L'enquête sur les clôtures en Bretagne (1768) », *Annales de Bretagne*, 1928-29, t. XXXVIII, p. 752-767.
 3. Arch. dép. Indre-et-Loire, C 337 (1756).

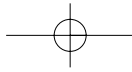




sembler celle de qui souhaiterait se protéger d'éventuelles taxes sur le revenu du bétail ou bien signifier qu'il y a abondance de fourrage et que les bêtes ne parviennent pas à tout consommer. La réalité est un peu différente. Il est vrai que le climat océanique favorise la croissance de l'herbe et que les sols pauvres du Massif Armoricain imposent de vastes incultes. Mais la nourriture des animaux reste toujours un problème sous l'Ancien Régime, même et surtout là où ils sont nombreux.

Les bovins de l'Ouest trouvent de la nourriture sur les différentes auréoles de l'espace rural. Autour des habitations, il existe des closeaux à foin et dans les jardins croissent les grands choux d'hiver. Les terres labourables et les prairies produisent le foin, l'avoine et l'orge qui leur sont tout particulièrement destinés. Sur les mêmes espaces, après les récoltes, ils consomment les restes de la production végétale : chaumes et pailles, herbes adventives. Cette ouverture des champs au bétail peut se faire à l'échelle individuelle en pays de clôture ou bien à l'échelle collective avec troupeau commun et berger ou pâtre dans le cadre de la vaine pâture ou du droit de parcours. Les animaux se nourrissent également sur les espaces non cultivés, forêts, landes, friches et jachères. Les forêts sont une réserve de fâines et de glands pour les porcs. Les haies et les landes fournissent quantité de nourritures supplétives, qu'il s'agisse des feuilles des arbres ou bien de l'ajonc qui constitue une véritable plante fourragère cultivée.

La force des systèmes extensifs est de disposer d'espaces qui permettent d'économiser le foin et donc d'augmenter le nombre de bêtes qui peuvent être élevées sur une exploitation. Le problème est de disposer à chaque moment d'assez de bétail pour pâturer tout l'espace disponible et d'assez de fourrage pour alimenter tout le bétail. La quantité de fourrage varie au cours de l'année et d'une année sur l'autre ; la quantité de bétail varie au cours de l'année à la fois de manière naturelle (reproduction) et aussi du fait de l'intervention de l'agriculteur. Le principe est d'économiser au maximum les fourrages d'hiver mais de développer au maximum les troupeaux d'été. Ainsi décrit, l'élevage apparaît l'activité par excellence des régions d'agriculture extensive. Les prairies fournissent le foin, mais elles ne peuvent à elles seules alimenter tout le bétail tout au long de l'année.



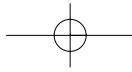
LA GRANDE PRÉE, LE PRÉ ET LA PRAIRIE

Les prairies collectives

Des prairies d'usage collectif existent dans l'ouest de la France. Il s'agit le plus souvent d'espaces inondables en bordure de rivière. Ces espaces sont très recherchés et font l'objet d'âpres négociations entre les communautés et entre les particuliers⁴. Elles permettent de nourrir des quantités considérables d'animaux qui vivent d'autres ressources (paille, foin coupé, végétaux des terres en friche...), quand elles ne sont pas ouvertes au pâturage.

On les trouve également dans les zones humides tels les marais de Redon⁵. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les débats qu'engendrent la canalisation de la Vilaine entre Rennes et Redon et la construction d'un chemin de halage sur le bord gauche de la rivière (en remontant) donnent l'occasion de connaître les usages de ces espaces. Une partie de ce chemin est prise sur les terrains des religieux de l'abbaye Saint Sauveur de Redon qui disposaient, en bordure de rivière, d'un « clos [qui] dans toute sa longueur [était] terminé par des prairies et une oseraie⁶ ». L'oseraie est dite d'un très bon rapport (400 livres par an) et le pré « excellent ». Les protestations liées aux pertes résultant de la canalisation de la rivière viennent aussi des habitants de la paroisse de Brain qui voient ainsi « cesser pour eux deux branches de revenu fort essentielles ; ils ne pourroient plus se procurer les glayeuls de leurs marais, qui dans le printemps, sont leur ressource pour nourrir et engraisser leurs bestiaux et qui leur fournissent les engrais nécessaires à la culture du sol ingrat de cette paroisse. De deux ans en deux ans alternativement les terres sont fertilisées uniquement avec les herbes marécageuses du Marbout et de Murin. Si cet engrais est enlevé aux habitants de Brain, il seroient réduits à ne pouvoir ensemencher leurs terres que de deux ans en deux ans. Leurs revenus en grains seront réduits à moitié ou pour mieux dire presque rien, par l'impossibilité où ils seroient d'élever des bestiaux⁷ ».

4. Antoine Follain, Katia Pleinchêne, « Règlements pour les communaux du comté de Beaufort en vallée d'Anjou du xv^e au xviii^e siècle », *Histoire et Sociétés Rurales*, 14, 2^e semestre 2004, p. 217-242.
5. Informations fournies par Sklaerenn Scullier, mémoire de master 2 réalisé sous la direction de A. Antoine, Rennes 2, 2006.
6. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 4998, indemnités des terres prises par la canalisation, Commission de la Navigation Intérieure, Redon, 22 octobre 1786.
7. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 4998, Brain, requête à la commission de la Navigation pour la conservation d'un canal d'inondation, s.d., vers 1780.



Les profits tirés des prairies situées sur le bord de la Vilaine ne doivent pas être regardés comme marginaux, puisque c'est par bateaux entiers qu'en sont emportés le « marais » et le « bourier ». En 1717, des habitants du bourg de Langon se plaignent que « plusieurs des particuliers qui n'ont droit dans les communs de lad frairie s'emparent [sic] et s'avancent sans aucun droit de venir cueillir du marais et bourier dans le marais commun de Breheil », que « le grand amas et enlèvement qu'ils font dudit marais qu'ils coupent avec des faux et faucilles et enlèvent journellement dans des batteaux » leur est très préjudiciable ⁸.

Les prairies individuelles

Lorsqu'elles sont intégrées dans les exploitations, les prairies ne font jamais, dans l'Ouest, l'objet d'usages collectifs. Les exploitations se composent de plusieurs types de parcelles : jardins et petits clos autour des exploitations, parcelles plus vastes ensuite (prairies, pâtis et terres labourables), parfois aussi des parcelles de landes ou de châtaigneraies. À l'intérieur de la métairie, les prairies constituent les parcelles qui ont la plus grande stabilité d'utilisation : elles sont toujours en herbe, leurs haies sont toujours entretenues, elles sont interdites au bétail à partir de la Chandeleur. Elles sont en effet destinées à fournir du foin, et à ne pas être pâturées *in situ*. C'est ce qui les distingue de tous les autres espaces de pâturage. Elles peuvent cependant être ensuite pâturées par le bétail de la fin de l'été au début février.

Chaque métairie a rarement plus d'une belle prairie – la « prée » ou la « grande prée » – complétée par de petits closeaux qui produisent aussi parfois du foin. À ceci s'ajoutent les pâtis qui sont des pâturages beaucoup plus étendus mais moins productifs que les prairies. Ils sont en général situés sur les parties hautes et vite desséchées. Ils sont pâturés sur place. Ils servent à mettre les animaux pendant que les prairies sont fermées, soit au minimum de février à juin, parfois jusqu'en septembre.

Les prés et pâtis représentent 18,5 % de la superficie des métairies et 17,5 % de celle des closeries du Bas-Maine dans la seconde moitié du XVIII^e siècle ⁹. Chaque métairie se compose de 20 à 21 parcelles dont 3 à 4 prés et pâtis de 1,6 ha en moyenne ; chaque closerie de 11 à 12 parcelles dont 2 prés et pâtis de 0,6 ha en moyenne. Les deux types d'exploitation

8. *Ibid.*, 4B756, procès verbal, descente de gruerie, coupe d'herbe dans les marais de Langon et Brain, 21 avril 1717.

9. A. Antoine, *Fiefs et villages...*, p. 157, calculs portant sur un échantillon de 115 métairies et 82 closeries de la région de Laval étudiées entre 1750 et 1792.

sont donc semblables, mais la métairie a plus de parcelles plus grandes. Elle a aussi un peu plus de prés, mais aussi de pâtis et d'incultes utilisés par les animaux.

Types de parcelles	Métairies	Closeries
Jardins	1,20 %	3,68 %
Vergers	0,84 %	1,12 %
Closeaux	2,89 %	5,14 %
Noës	0,81 %	1,84 %
Terres	68,57 %	66,57 %
Prés et pâtis	18,47 %	17,48 %
Landes	5,19 %	3,78 %
Bois	2,03 %	0,40 %

Pourcentage de la superficie des exploitations représenté par chaque type de parcelles, Bas-Maine

	Jardins	Vergers	Closeaux	Noës	Terres	Prés	Landes	Bois
Métairies	1,74	0,95	2,91	0,46	9,98	3,36	0,95	0,43
Closeries	1,95	0,41	1,38	0,33	5,44	1,91	0,23	0,12

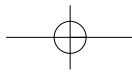
Nombre moyen de chaque type de parcelles dans les métairies et les closeries, Bas-Maine

	Jardins	Vergers	Closeaux	Noës	Terres	Prés	Landes	Bois
Métairies	0,30 ha	0,32 ha	0,31 ha	0,55 ha	2,15 ha	1,60 ha	1,75 ha	1,50 ha
Closeries	0,16 ha	0,20 ha	0,25 ha	0,37 ha	0,82 ha	0,61 ha	1,10 ha	0,20 ha

Taille moyenne des parcelles des métairies et des closeries, Bas-Maine

Si l'on compare les métairies du Bas-Maine avec celles de la Gâtine poitevine étudiées par L. Merle, on remarque que les terres y sont plus représentées (70 % de l'espace ici pour 40 à 60 % dans la Gâtine) alors que les prés et pâtis, avec moins de 20 % de l'espace, sont moins importants (20 à 25 % en Poitou) ¹⁰.

10. Louis Merle, *La Métairie et l'évolution agraire de la Gâtine poitevine de la fin du Moyen Âge à la Révolution*, Paris, 1958.



	Métairies de 15 à 25 ha	Métairies de 25 à 60 ha	Métairies de + de 60 ha
Centre habité, jardins	01,6 %	03,2 %	05,7 %
Prés	15,0 %	11,8 %	07,3 %
Pâtis	15,8 %	15,0 %	17,5 %
Terres labourables	61,0 %	50,0 %	41,0 %
Terres non labourables	06,0 %	20,0 %	28,5 %

Proportion des différents éléments constitutifs des métairies
de la Gâtine poitevine

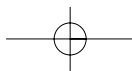
Les métairies de Bretagne ont moins de prairies : dans 47 métairies des paroisses du Gouray et de Saint-Glen (Côtes-d'Armor) étudiées entre 1680 et la Révolution, les prés et les prairies représentent en moyenne 10 % de la superficie ¹¹. Mais ces mêmes exploitations ont 40 % de leur espace en landes, ce qui compense largement et montre bien que landes, pâtis et prairies sont les différentes composantes d'un même système.

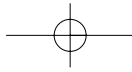
L'entretien des prairies

Les prés occupent en priorité les bords des rivières et des ruisseaux ; mais les vallons, sans être très enfoncés, disposent rarement d'un vaste fond plat qui pourrait accueillir une grande superficie de prés. D'autre part, certains finages ne comportent pas de fond de vallon humide : dans ce cas, les prés ne se différencient pas par leur forme et leur disposition des autres pièces de l'exploitation. Il en résulte que les bons prés sont rares puisque les sols, dans l'ensemble peu épais, sont rapidement gorgés d'eau ou desséchés. Un bon pré doit avoir un sol assez épais et frais, une légère pente pour que le drainage se fasse spontanément et un ruisseau d'irrigation en son centre : « Il y a beaucoup de prés secs formés dans l'intérieur des terres, et sans aucun moyen d'irrigation ; on voit quelques bons prés le long de la Mayenne, les meilleurs sont sur les rives de la Sarthe ¹². » Un bon pré doit être à la fois drainé et arrosé : « Les prés bas sont ordinairement trop mouillants, poussent peu, ou des herbes sauvages inutiles et malsaines. Il faut les dessécher par un canal principal où tombent de distance en distance de petites rigoles... les prés hauts, au

11. Hélène Hanse, « Histoire du paysage : Le Gouray et Saint-Glen (1680-1815) », mémoire de maîtrise, université Rennes 2, Annie Antoine dir., 1999, 214 p.

12. Arch. dép. Mayenne, 1 Mi 142 R6/17, Description du département (début XIX^e siècle).



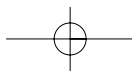


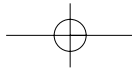
contraire, poussent peu parce qu'ils manquent d'humidité ; le grand art est de pouvoir les arroser à propos ¹³. » Pour les exploitations qui ne sont pas traversées ou côtoyées par un cours d'eau, ceci implique une dispersion des parcelles, les prés étant parfois assez éloignés du centre de l'exploitation.

Les prairies des exploitations sont l'objet de beaucoup de soins. L'herbe n'y est pas semée, mais elle y est cultivée. Ceci constitue une des spécificités de l'agriculture d'Ancien Régime : cultiver des plantes qui poussent spontanément. L'entretien des prairies relève de cette logique : il faut en enlever les mauvaises herbes et les broussailles, détruire les tau-pinières afin de les tenir « à faux courante », ramasser les feuilles tombées (pour en faire de l'engrais et pour éviter que les feuilles ne gâtent l'herbe en pourrissant sur place). Le métayer ou le fermier qui n'entretient pas méticuleusement ses prairies est susceptible de pénalités financières : « Sur le pré de la Chaussée, nous avons vu et rapportons qu'il n'est étaupiné et la feuille non serrée et ledit pré non nettoyé... sur la Prée de Dessous, elle est étaupinée mais les feuilles et engrais n'ont point été serrés ni amassés de façon qu'elle n'est pas nettoyée comme les prés doivent l'être ce qui procure une diminution de foin ¹⁴. »

Même dans les régions de l'Ouest, c'est un usage traditionnel que d'irriguer les prairies afin de favoriser la pousse de l'herbe. L'arrosage d'un pré se fait selon un procédé simple et traditionnel : le ruisseau qui le traverse est barré par des mottes de terre ce qui provoque son débordement ; il suffit de déplacer ces barrages pour arroser l'ensemble de la prairie ¹⁵. Cette méthode est attestée par exemple par la montrée de la métairie de la Provotière du 13 mai 1777 : « Dans ledit pré, il y a plusieurs buttes qui peuvent contenir *viron* une perche et demie dans laquelle les fermiers prennent ordinairement des gazons pour faire des bardeaux aux ruisseaux et rivières afin de livrer l'eau sur ledit pré ¹⁶. » De cette nécessité découle une pratique que l'on est *a priori* étonné de rencontrer dans le Bas-Maine : l'institution d'un tour de l'eau. Le 18 Octobre 1730, Messire Henry de Biars, seigneur de plusieurs terres, et Jean Guérin, Sieur de La Marche,

-
13. Arch. dép. Mayenne, 7 M 156, Enquête sur la fertilisation des prés, 1811.
 14. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4E 10875, montrée de la métairie de Perrouze, Rannée, 16 avril 1773, cité par : Karine Désert, « Les paysages ruraux dans la région de La Guerche de Bretagne au XVIII^e siècle », mémoire de maîtrise, université Rennes 2, 1999.
 15. Une pratique très similaire peut encore s'observer dans certaines régions des Monts d'Arrée où elle s'est introduite au début du siècle dernier, François de Beaulieu, « Les prés irrigués, un siècle d'agriculture moderne », *Ar Men* n° 46, octobre 1992, p. 16-29.
 16. Arch. dép. Mayenne, 6 J 226, Chartrier de Goué, Montrée de la Métairie de la Provotière, 13 mai 1777 (actuelle commune de Fougerolles, dép. de la Mayenne).





marchand, « ayant instance au siège du Comté Pairie de Laval pour raison d'un prétendu cours d'eau... » conviennent entre eux d'un arrangement pour mettre fin au différend qui les oppose : le sieur Guérin ne pourra à l'avenir prétendre aucun droit de propriété sur le cours d'eau « et ne prendra l'eau pour arroser son dit pré que deux jours la semaine qui seront le dimanche depuis six heures du matin jusqu'au lundi six heures du soir ¹⁷ ».

Cette pratique de l'irrigation des prairies est discutée à la fin du siècle quand s'amorce une réflexion sur les mérites comparés des prairies artificielles et des prairies naturelles entretenues. Selon l'Annuaire de la Sarthe (1789), il semble qu'il faille lutter contre les excès d'arrosage des prairies. Trop d'eau a beaucoup d'inconvénients : favoriser des plantes peu utiles voire néfastes aux animaux (jonc, bardane et surtout renoncule), produire une herbe trop tendre qui ne donne pas un bon fourrage, favoriser les brouillards au-dessus des prairies. Il est recommandé de ne pas arroser avant la première coupe et de le faire avec modération pour les suivantes.

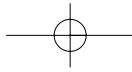
COMMENT AMÉLIORER LES PRAIRIES ?

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle s'engage un débat sur la manière d'accroître l'élevage et la nécessité d'améliorer la productivité des prairies. On connaît la vulgate physiocratique : développer les prairies artificielles, semer du trèfle et de la luzerne. L'analyse locale montre des pratiques plus complexes et plus nuancées qui témoignent d'une réelle réflexion sur les moyens et les méthodes du progrès agricole.

Les herbes de la prairie

On trouve facilement dans les documents de la fin du XVIII^e siècle des listes de plantes peuplant les prairies, mais il n'est pas toujours facile de les identifier. Le *Tableau des animaux et des bestiaux de toutes espèces existant dans le district de Lamballe en l'an III* nous apprend par exemple que, dans cette région, « les pâturages ne sont pas abondants. On y a seulement adopté le trèfle, la vesce et le *jan* ou genêt épineux, encore cette culture n'est pas bien répandue. On voit, le plus communément, dans les prairies les différentes espèces de graminées, la langue de piver qui est assez mauvaise et s'y multiplie trop aisément. Elles produisent encore la reine des

17. Arch. dép. Mayenne, 242 J 43, Charrier de Villiers, pièce 235.



prés, la philipendule, la grande consoude, le cresson d'eau, l'eupatoire, des renoncules de plusieurs espèces, les pieds-de-coq, l'angélique des prés, les pouliots, le jonc et le glaïeul ¹⁸ ».

Une étude des prairies naturelles des environs de Rennes a été menée par la Société d'Agriculture de Bretagne en 1757-1758 ¹⁹. Les experts qui ont procédé à l'inventaire ont dénombré 21 plantes inutiles, 3 nuisibles au bétail (millefeuille, ptarmique, bouton d'or), une plante parasite des autres plantes (la cuscute) et 17 plantes fournissant une bonne nourriture. Parmi elles, on trouve les trèfles, les vesces, les graminées, les légumineuses. Le tableau détaillé fourni en annexe montre la grande variété des plantes des prairies rennaises : chiendent, oseille, pâquerette, marguerite, cuscute, prêle, euphrase, caillelait, millepertuis, jacée, jacobée, jonc, patience, lin, lotier, millefeuille, pédiculaire, renoncule, raiponce, scabieuse, berce, tormentille, boucage, trèfle rouge, vesce... (en ne relevant que les plantes ayant un nom commun), soit une base de graminées mais aussi de nombreuses plantes à fleurs. La prairie de la métairie classique n'était pas donc pas vertement monotone, mais elle était au contraire fortement colorée, diversement selon les saisons.

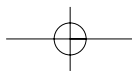
Choisir les plantes de la prairie

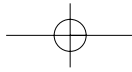
La Société d'Agriculture de Rennes souhaite évidemment le développement des prairies artificielles. Elle justifie cela en disant que les fourrages manquent, que le bétail est faible et le laboureur hors d'état de faire des élèves. Elle propose de semer du grand trèfle rouge, de la luzerne, du sainfoin, du ray-grass et aussi du fromental (sorte d'avoine sauvage). Jusque-là rien que de très classique. Là où l'argumentation est plus originale c'est sur les manières de propager ces plantes et de les faire accepter aux agriculteurs.

La luzerne est considérée comme la meilleure plante : elle produit beaucoup de fourrage et elle vit de 15 à 18 ans. Mais elle demande beaucoup de soins (sarclage et désherbage). Pour toutes ces raisons, elle peut être recommandée aux propriétaires mais pas aux fermiers (leurs baux sont trop courts pour qu'ils puissent tirer bénéfice de leurs avances). Le

18. Arc. dép. Côtes-d'Armor, 5 L 86.

19. *Corps d'observations de la société d'Agriculture du commerce et des arts établie par les états de Bretagne, années 1757 et 1758, Années 1759 et 1760*. A Paris, chez la veuve de B. Brunet, Imprimeur de l'académie française, Grand'salle du palais et rue basse des Ursins. M. DCC. LXXII). les citations qui suivent sont extraites de cet ouvrage. La référence ne sera pas répétée.



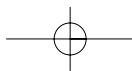
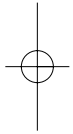


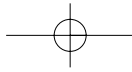
trèfle est présenté comme beaucoup plus facile à obtenir. Il est susceptible d'être mieux accepté par les laboureurs : sa graine ne coûte pas cher ; elle est indigène, donc le sol lui convient ; les laboureurs sont habitués à en voir, ils doivent donc y être favorables.

Les membres de la Société pensent qu'il faut choisir les meilleures plantes parmi celles qui croissent spontanément et qu'il faut les multiplier au détriment des autres. L'innovation la plus efficace et la plus facile à mettre en pratique, selon eux, réside dans la culture d'une seule plante à la fois. Ils expliquent que les trèfles, cultivés seuls, se développent beaucoup plus que lorsqu'ils sont mêlés à toutes les autres plantes, tellement que les laboureurs qui n'étaient habitués à voir que de chétifs trèfles de-ci delà ne les auraient pas reconnus quand ils avaient été semés seuls par champs entiers ! Mais il s'agissait bien des mêmes plantes et ceci était un gage pour les faire accepter aux fermiers.

On observe aussi que les méthodes utilisées traditionnellement pour les terres labourées et les céréales sont préconisées pour les plantes fourragères. La culture en billons est recommandée pour la luzerne, exactement comme pour le seigle ou le froment : trois labours avant de semer, creuser les raies à la bêche, rejeter la terre sur le sillon, semer sur le dessus. De plus, si le terrain est plat et susceptible d'accueillir des eaux stagnantes, il faut faire des planches en pente. Il faut donc imaginer des lignes de luzerne perchées sur des sillons ! Entre les sillons, il faut sarcler pour empêcher que les herbes adventices ne se développent. Il faut aussi penser que la culture en lignes sur un sol gondolé interdit l'usage de la faux : la luzerne comme les céréales devra donc être récoltée à la faucille ou à la serpette. On voit que l'innovation proposée (la luzerne) s'inscrit dans un cadre technique très traditionnel. Il semble cependant que quelques essais aient été faits pour cultiver en labourant à plat : « Quelques Membres de la Société... ont semé de la luzerne en plein et en rayons », entendons par là, à plat, soit de manière continue, soit en bandes espacées de 50 cm à un mètre. Mais la préférence va à la luzerne semée en lignes ou en rayons par rapport à celle qui est semée de manière homogène à plat : « Le produit des rayons est plus considérable. On trouve alors plus de facilité à sarcler, parce qu'il y a de grands intervalles entre chaque rangée de luzerne, et qu'au lieu de sarcleuses, on se sert d'instruments comme d'une pelle, d'une bêche et même d'une petite charrue assez généralement connue sous le nom de Cultivateur. » Dans les années 1760, la prairie artificielle idéale est donc cultivée selon les méthodes qui étaient traditionnellement appliquées aux céréales : une culture en sillons impliquant le travail d'une main d'œuvre pléthorique pour bêcher, sarcler, récolter.

Les auteurs de ce texte souhaitent avant tout ne pas trop bousculer les habitudes de fermiers pour qu'ils acceptent de semer le trèfle et la





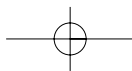
luzerne. Ils préconisent donc de les mélanger avec d'autres plantes : avoine, orge, blé noir et lin. Exactement comme cela se pratiquait depuis longtemps avec les ajoncs : « Quand on a le dessein de faire reposer la terre », on sème alors en même temps que la dernière culture, du trèfle, comme on semait des ajoncs. Les rédacteurs du texte expliquent bien qu'il s'agit d'un conseil destiné à faire accepter cette plante : « Il est dit que c'est pour inciter le laboureur pauvre à semer du trèfle qu'on a dit qu'il pouvait être mélangé. Mais ceux qui peuvent lui consacrer un terrain particulier en tireront plus de profit. Mais la Société n'ignore pas que les gens riches ou aisés sont les seuls qui retirent de l'Agriculture tous les profits qu'elle peut donner. »

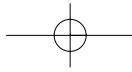
Si les membres de la Société préconisent l'ancienne méthode de la culture mélangée pour que les « gens de la campagne » ne rejettent pas les prairies artificielles, ils sont tout de même persuadés que la culture de plantes d'une même espèce est la meilleure manière d'obtenir du fourrage : « C'est en les séparant des autres plantes qu'on s'est aperçu qu'elles perdaient à être confondues. » Le trèfle qui croît spontanément avec d'autres plantes est beaucoup plus petit que celui qui est semé seul. D'où l'idée de recueillir séparément les graines des bonnes plantes pour obtenir du fourrage. « Peut-être y a-t-il beaucoup de plantes à qui il ne manque que d'être séparées et coupées avant la maturité de leurs graines pour fournir deux ou trois coupes chaque année ». Il faut chercher ces plantes. De là naît l'idée de faire une enquête sur les prairies des environs de Rennes pour faire l'inventaire de toutes les plantes, déterminer celles qui sont bonnes pour le bétail et « former des prairies artificielles de chacune des plantes qui se distinguent dans les prairies par leur vigueur » pour les rendre plus fortes et plus productives.

*

* *

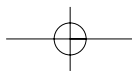
Au total, il est intéressant de constater que les membres de la Société d'Agriculture de Rennes tiennent un discours nuancé et prudent, voire hésitant en matière de prairies. On retrouve certes chez eux les bases du discours physiocratique : pour cultiver mieux il faut plus d'engrais et pour avoir plus d'engrais, il faut élever plus de bétail. Mais leur discours prend en compte les pratiques locales de culture et le fait que le propriétaire et l'exploitant ne sont pas égaux devant la charge financière et le risque que représente toute innovation. Ils savent que pour convaincre le fermier, il faut lui montrer des méthodes qui réussissent. Ce qu'ils suggèrent est finalement assez pragmatique, moins catégorique que le discours





que l'on prête habituellement à la physiocratie : prendre les plantes qui réussissent le mieux et les multiplier aux dépens des autres. Et pour les cultiver, ils acceptent les méthodes traditionnelles qui reposent sur une association de culture : céréales + luzerne doit remplacer céréales + ajoncs. La vieille méthode de la culture en billons, de la coupe à la serpe plutôt qu'à la faux, du sarclage pour éliminer les plantes adventices, est préconisée pour la luzerne qui est donc traitée, en fin de compte, comme une céréale.

Mais ils sont hésitants. S'ils sont convaincus que la recherche de la rentabilité passe par l'élimination des plantes peu productives ou médiocres pour le bétail, s'ils sont persuadés que le mieux serait d'avoir du trèfle et de la luzerne à perte de vue, ils savent aussi que le beurre de La Prévalaye est le meilleur du Royaume. Alors ils font inventorier toutes les plantes des prairies de cette région et ils s'interrogent : quelle est donc la plante qui fait la qualité de ce beurre ? Et si c'était finalement le mélange de toutes ? Dans ce cas, la pratique visant à faire des prairies mono-spécifiques ne serait finalement pas la meilleure...



ANNEXE - PLANTES CONTENUES DANS LES PRAIRIES DES ENVIRONS DE RENNES VERS 1750

	Phrase botanique et	noms vulgaires des plantes	prairies hautes	prairies moyennes	prairies basses
1	<i>Gramen pratense paniculatum majus angustiore folio</i>		très commun		très commun
2	<i>Gramen capillatume paniculis rubentibus</i>			commun	très commun
3	<i>Gramen spicatum glumis cristatis</i>		rare	rare	rare
4	<i>Gramen pratense paniculatum molle</i>			commun	
5	<i>Gramen spicatum folio aspero</i>		rare	rare	rare
6	<i>Gramen tiphoides maximum spica longissima</i>		rare		commun
7	<i>Gramen loliaceum radice repente</i>	Chiendent	commun		
8	<i>Gramen paniculatum majus latiore folio</i>		très commun	très commun	très commun
9	<i>Gramen authoxanthon spicatum</i>		rare	rare	rare
10	<i>Gramen tremulum minus panicula parva</i>		rare	rare	rare
11	<i>Acetosa arvensis lanceolata</i>	Oseille	rare	rare	rare
12	<i>Bellis sylvestris minor</i>	Pâquerette			rare
13	<i>Betonica purpurea</i>	Bétoine	rare	rare	rare
14	<i>Buphtalmun vulgare</i>	Ceil de bœuf ou grande marguerite	commun	commun	commun
15	<i>Cuscuta</i>	Cuscute	très commun	très rare	très rare
16	<i>Equifetum minus terrestre</i>	Prêle	très commun	très rare	très rare
17	<i>Euphrasia officinarum</i>	Euphrase	commun	commun	commun
18	<i>Gallium luteum</i>	Caillelait	rare	rare	rare
19	<i>Hieracium quod pilosella major repens mins hirsuta</i>	Herbe à l'épervier	très commun	très commun	très commun
20	<i>Hypericum minus erectum</i>	Millepertuis	très rare	très rare	très rare
21	<i>Jacea nigra pratensis</i>	Jacée	très commun	très commun	très commun
22	<i>Jacobe senecionis folio</i>	Jacobée	rare	rare	rare
23	<i>Juncus laevis panicula non sparsa</i>	Jonc		rare	commun
24	<i>Lathirus sylvestris luteus foliis viciae</i>	Gresse	commun	commun	commun

	Phrase botanique et	noms vulgaires des plantes	prairies hautes	prairies moyennes	prairies basses
25	<i>Lapathum folio acuto rubente</i>	Patience, pabelle	rare	rare	rare
26	<i>Linum sylvestre</i>	Lin	commun	commun	commun
27	<i>Lotus pentaphyllos flore majore luteo splendente</i>	Lotier	commun	commun	commun
28	<i>Millefolium vilgare albo</i>	Millefeuille	commun	commun	commun
29	<i>Oenanthe aquantica</i>		très rare	très rare	rare
30	<i>Pedicularis pratensis lute, vel crista galli</i>	Pédiculaire	très commun	très commun	très commun
31	<i>Polygala minor vulgaris flore coeruleo</i>		commun	commun	commun
32	<i>Ptarmica vulgaris folio longo ferrato</i>	Ptarmique	très commun	commun	très commun
33	<i>Ranunculus pratensis erectius acris</i>	Renoncule, bouton d'or simple, grille de lion, pied de coq	commun	commun	commun
34	<i>Rapunculus spicatum</i>	Raiponce		rare	très rare
35	<i>Scabiosa pratensis hyrfuta quae officinarium</i>	Scabieuse	commun	commun	
36	<i>Sphondilium vulgare hirsutum</i>	Berce	commun	commun	
37	<i>Tormentilla sylvestris</i>	Tormentille	rare		
38	<i>Tragofelinum majus, umbella candida</i>	Boucage	rare	rare	rare
39	<i>Trifolium pratense purpureum</i>	Trèfle à fleur rouge ou trémeine	commun	commun	commun
40	<i>Trifolium luteum capitulo lupuli vel agrarium</i>	Triolet	commun	commun	commun
41	<i>Vicia sylvestris flore purpureo</i>	Vesce	commun	commun	commun
42	<i>Vicia vulgaris acutiore folio, femine parvo nigro</i>	Vesce	commun	commun	commun

Source : Corps d'observations de la société d'Agriculture du Commerce & des Arts Établie par les États de Bretagne, Années 1757 et 1758. À Rennes, Chez Jacques Vatar, libraire place du Palais, aux États de Bretagne, M.DCC.LX. Avec approbation et privilège eu Roi.